

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2015/126 Paraphe : <i>FS</i>
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE <i>DELIBERATION n°DC2015/55</i>	

Nombre de membres : Le vingt-six mai deux mille quinze, à 19h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, se réunit à VOUZIERES sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

En exercice : 125

Présents : 96

Votants : 104 (dont 8 pouvoirs)

POUR : 104 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Date de la convocation : 18/05/2015

M. Gérard DEGLAIRE est désigné secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mesdames BAUDART Martine, BECHARD Isabelle, BEGNY Agnès, BRUSA Régine, COURAULT Josette, DAPPE Christine, FABRITIUS Béatrice, FOURCART Marie-Hélène, JACQUET Ghislaine, LEFORT Sylvie, LESUEUR Patricia, MASLACH Marie-Odile, MELIN Pascale, MERCIER Agnès, PASSERA Karine, PAYEN Karine, PIEROT Chantal, RAULIN Suzanne, ROGER Magali, THOMAS Andrée, VERNEL Martine et Messieurs ADAM Claude, ADIN Michel, ALBAUD Gilles, BARRE Régis, BESANCON Tony, BOUILLON Daniel, BOUILLON Jacques, BOUILLON Mathieu, BOXEBELD Pascal, BROYER Jean, CANIVENQ Roland, CANNAUX Francis, CARPENTIER Dominique, CHARTIER Thierry, COLIN Michel, COLSON Dominique, CORNEILLE Jean-Pierre, COURVOISIER-CLEMENT Frédéric, DANNEAUX Dominique, DARCO Philippe, DEBOURCES Claude, DEGLAIRE Gérard, DION Christophe, DUGARD Yann, ETIENNE Philippe, FERON Patrice, FLEURY Vincent, GIRONDELOT Bernard, GODART Olivier, GOMES Antonio, GOMEZ Jean-Baptiste, GROSSELIN Jacques, HAULIN Bertrand, HENRY Philippe, HUREAU Benoît, JUILLET Bruno, LAHOTTE Hervé, LAMY Dominique, LANTENOIS Jacques, LAURENT-CHAUVET Pierre, LELARGE Jean-Pierre, LESOILLE Patrick, LONGHAIS Christian, LORIN Dominique, MALVAUX André, MANCEAUX Christophe, MAS Raoul, MATHIAS Frédéric, MEIS Michel, MULLER Jean-Claude, NANJL Léopold, NICOLITCH Christian, NIZET Daniel, NIZET Jacky, OUDIN Denis, OUDIN Hubert, PHILIPPE Ludovic, PIC Jean-Yves, PIERSON Florent, POTRON Francis, QUEVAL Guillaume, RACOUR Patrick, RATAUX Frédéric, RENARD Damien, SCHWEMMER Michel, SEMBENI Alain, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoît, SOUDANT Gérard, THIERION Vincent, THIERY Pierre, THOREL Dominique, VAIRY Lionel, VALET Bruno, ZEGZULA Jean.

Représentés : Mesdames COSSON Pauline donne pouvoir à Monsieur COURVOISIER-CLEMENT Frédéric, LENFANT Maryvonne donne pouvoir à Madame BEGNY Agnès, SEMBENI Anne donne pouvoir à Madame LEFORT Sylvie et Messieurs BARDIAUX François donne pouvoir à Monsieur DUGARD Yann, BROUILLON Patrick donne pouvoir à Monsieur SIGNORET Francis, CARRE Joël donne pouvoir à Monsieur POTRON Francis, MASSON Jean-Philippe donne pouvoir à Monsieur ADAM Claude, RAUSSIN Bruno donne pouvoir à Monsieur MAS Raoul.

OBJET : AVENANT AU CONTRAT DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la 2C2A et la compétence AMENAGEMENT DU TERRITOIRE,

Considérant que l'objet du contrat de développement territorial est de mettre en place une démarche contractuelle et partenariale d'élaboration et de mise en œuvre sur le long terme des projets de développement des territoires de la région de la CHAMPAGNE-ARDENNE.

.../...

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le.....8 - JUIN 2015.....
Et de sa publication ou notification le.....

Considérant que l'avenant du Contrat de Développement Territorial vise à intégrer de nouveaux dossiers afin de consommer la totalité de l'enveloppe.

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil communautaire de l'autoriser à signer l'avenant au Contrat de développement territorial avec la nouvelle répartition des crédits comme ci-dessous :

**Pays de l'Argonne Ardennaise
Contrat de Développement Territorial 2012-2014 - Programme d'actions**

Projets identifiés ou ensemble d'opérations	Maître d'ouvrage ou types de maître d'ouvrage	Subvention Région	
		Tx d'intervention	Montants envisagés
Ambition territoriale 1 : Fixer les populations et renforcer l'attractivité résidentielle du pays			1 584 755 €
Axe stratégique 1-1 : Habiter et accueillir au Pays par des urbanisations de qualité et l'adaptation des offres de logements		20% à 40% *	129 273 €
Action 1-1-1 : Logements communaux			
Création et rénovation de logements	Communes et Communauté de communes		
Axe stratégique 1-2 : Echanger et s'insérer au Pays par le renforcement des politiques sociales, culturelles et sportives			1 024 627 €
Action 1-2-1 : Equipements sportifs et culturels		20 % à 40 % *	
Dont	Centre aquatique et complexe ludique	2C2A	
	Extension de la salle d'activité à vocation multiple	SIVOM de l'Argonne Ardennaise	
	Projet Global d'animation socio-culturel	FJEP Centre Social de Vouziers	
	Réhabilitation de la salle des jeunes	Leffincourt	
	Aménagement du terrain de football	Sauville	
	Autres équipements sportifs et culturels	Communes et EPCI	
Action 1-2-2 : Equipements scolaires		20 % à 40 % *	
Dont	Création d'un pôle scolaire à Monthois (tranche 2)	SIVU du Monthoisien	
	Réfection de la toiture du pôle scolaire de Grandpré	SIVOM de l'Argonne Ardennaise	
	Extension et réhabilitation du pôle scolaire de Buzancy	SIVU du Pôle Scolaire de Buzancy	
	Remplacement de la chaudière au pôle scolaire de Brioules/Bar	SIVOM du Chesne	
	Autres équipements scolaires		
Action 1-2-3 : Salles des fêtes, salles polyvalentes, salles communales		20 % à 40 % *	
Dont	Création d'une salle communale (tranche 2)	Commune de Marcq	
	Changement des portes et fenêtres de la salle polyvalente	Commune de Boul-t-aux-Bois	
	Création d'une cuisine dans la salle polyvalente	Landres et Saint Georges	

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le.....**8. JUIN 2015**.....

Et de sa publication ou notification le.....

	Réhabilitation de la salle polyvalente	Montgon		
	Rénovation et extension de la salle polyvalente	Montcheutin		
	Réfection de la toiture de la salle communale de Barricourt	Tailly		
	Rénovation de la salle des fêtes	Vaux les Mouron		
	Rénovation de la salle polyvalente	Boult aux Bois		
	Rénovation de la grange communale	Authe		
	Rénovation de la charpente de la salle communale	Grandpré		
	Aménagement de la salle polyvalente	Tailly		
	Aménagement de la salle des fêtes	Bayonville		
	Aménagement salle des fêtes	Boult aux Bois		
	Autres salle des fêtes, polyvalentes, communales			
Axe stratégique 1-3 : Vivre le Pays au quotidien par le renouvellement et le maillage de l'offre de services sur l'ensemble du territoire			20 % *	430 855 €
Dont	Réalisation d'un schéma de services de l'Argonne Ardennaise	2C2A	40%	
	Réalisation d'un schéma de mutualisation et projet de territoire	2C2A	40%	
Action 1-3-1 : Mise en accessibilité des services publics et assimilés (bâtiments publics, mairies, ...)			20% *	
Dont	Réhabilitation de la mairie	Saint Pierre à Arnès		
	Rénovation et mise en accessibilité de la mairie	Machault		
	Rénovation et mise en accessibilité de la mairie	Les Alleux		
Action 1-3-2 : Santé, actions sociales et de prévention			20% *	
Dont	Extension et réhabilitation du bâtiment	Croix Rouge de Vouziers		
Action 1-3-3 : Petite Enfance			40%	
Dont	Relais d'Assistants Maternelles Itinérant - Achat d'un véhicule	2C2A		
Action 1-3-4 : Projets à vocation économique				
Dont	ORAC - Tranche 3	2C2A	20 % à 50 %	
	Création / Rénovation de locaux commerciaux (hors ORAC)	Communes et EPCI	20 % *	

Ambition territoriale 2 : Privilégier le développement économique endogène par une meilleure valorisation des ressources locales				41 563 €
Axe stratégique 2-1 : Valoriser les ressources patrimoniales par la structuration d'une offre de tourisme et de loisirs			20% *	41 563 €
Action 2-1-1 : Equipements de loisirs			20% *	
Dont	Rénovation & renouvellement aire de jeux du Parc F. Mitterand	Commune de Vouziers		
	Rénovation de la façade de l'Office de Tourisme Communautaire	Office de Tourisme Communautaire	40%	
	Réhabilitation du bâtiment accueillant le CERFE et la Maison de la Nature	2C2A	40%	

Ambition territoriale 3 : Renforcer les collaborations et les synergies pour servir les deux ambitions territoriales				8 880 €
---	--	--	--	----------------

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le.....**8 - JUIN 2015**.....
Et de sa publication ou notification le.....

Axe stratégique 3-1 : Renforcer la concertation et les partenariats entre les acteurs locaux		20% *	8 880 €
Action 3-1-1 : Fêtes de Pays		20% *	
Dont	Fête du Pays de l'Argonne Ardennaise	2C2A	40%

TOTAL du programme 2012 - 2014	1 635 198 €
---------------------------------------	--------------------

TOTAL dotation 2012-2014 :	1 635 198 €
Reste à affecter :	0 €

MODULATION du TAUX d'INTERVENTION :

Taux de base : 20 %

Efficacité énergétique : si label ou certification nationale ou européenne (BBC, HPE THPE, ...) **+ 15 %**

Efficacité environnementale : si label ou certification nationale ou européenne (HQE, ...) **+ 15 %**

Caractère intercommunal du projet :

Projets portés par la Communauté de Communes : **+ 20 %**

Projets à vocation intercommunale sur avis du Bureau Communautaire : **+ 20 %**

Taux d'intervention maximum :

Projets communaux : le taux d'intervention ne pourra excéder **40 %**

Projets à vocation intercommunale : le taux d'intervention ne pourra excéder **50 %**

* Pour chaque dossier, la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise indiquera à la Région le taux sollicité, conformément aux règles ci-dessus définies par le territoire pour la contractualisation 2012-2014

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- AUTORISE le Président à signer l'avenant susvisé et tous les actes à intervenir à cet effet.

Le Président,

Francis SIGNORET

